



17.01.2019
COMMUNIQUE
DE PRESSE

Generali et Europ Assistance lancent un service de téléconsultation médicale

Plus de deux Français sur cinq se déclarent favorables à l'utilisation de la téléconsultation pour se soigner ou obtenir l'avis d'un médecin⁽¹⁾. C'est pourquoi Generali et Europ Assistance lancent un service de téléconsultation médicale autour d'une promesse simple :

- **un médecin généraliste,**
- **disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7,**
- **depuis la France et l'étranger,**
- **en moins de 30 minutes ou sur rendez-vous,**
- **pour établir un avis médical en cas d'indisponibilité du médecin traitant.**

Ouvert depuis le 8 janvier, ce service sera progressivement accessible aux bénéficiaires d'assurances complémentaires santé Generali (particuliers, professionnels, salariés et leurs ayants droits).

Relations médias

Generali France
Hervé GALLET
T +33 1 58 38 10 11
herv.gallet@generali.com

Europ Assistance France
Ballou France
François AUBERT
Isabelle RENARD
T +33 1 42 22 24 10
europassistance@balloupr.com

LES MODALITES D'ACCES AU SERVICE

Les assurés bénéficiaires de ce service peuvent joindre un médecin d'Europ Assistance, inscrit à l'ordre des médecins et installé en France :

- l'assuré appelle le numéro dédié à la téléconsultation (coût d'un appel local en France) ;
- un infirmier⁽²⁾ prend en charge la demande et répond aux questions relevant de sa compétence
- si besoin, un médecin le rappelle sous 30 minutes ou à l'heure convenue avec l'assuré ;
- le médecin établit un avis médical ;
- en fonction de son état, l'assuré peut recevoir une ordonnance valable en France ou être orienté dans le parcours de soins (urgences, médecin traitant, spécialistes, etc.)
- à l'issue de la téléconsultation, avec l'accord du patient, un compte-rendu est envoyé à son médecin traitant, qui reste ainsi l'interlocuteur privilégié.

La téléconsultation n'est pas un service d'urgence. Néanmoins, à tout moment, les infirmiers et les médecins d'Europ Assistance peuvent décider d'orienter l'assuré vers les services d'urgence proches de son lieu de résidence ou de séjour (en France ou à l'étranger).

Ce service s'inscrit dans le respect du cadre réglementaire, notamment relatif à la pratique de la télémédecine, au secret médical et à la protection des données de santé.

UN SERVICE QUI S'INSCRIT PLEINEMENT DANS LES MISSIONS DE GENERALI FRANCE ET D'EUROP ASSISTANCE

« Etre partenaire de nos assurés dans leur santé et leur bien-être au quotidien est au cœur de notre engagement. Aussi, après le lancement en 2017 du programme de prévention Generali Vitality, nous poursuivons le développement de services personnalisés. Déployé progressivement auprès de 1,5 millions de personnes, le service de téléconsultation médicale s'enrichira régulièrement de nouvelles fonctionnalités pour répondre toujours mieux aux attentes de nos clients » souligne Yanick Philippon, membre du Comité Exécutif chez Generali France.

« Le service de téléconsultation s'inscrit pleinement dans la mission et l'ADN d'Europ Assistance. Nous nous efforçons de faciliter la vie de nos clients, de les aider en toutes circonstances pour résoudre des situations difficiles ou stressantes, tout en leur apportant confort et sécurité au quotidien. Nos infirmiers et nos médecins sont à l'écoute de nos clients 24 h /24, 7 jours /7 » ajoute Nicolas Sinz, Directeur Général d'Europ Assistance France.

À PROPOS DE GENERALI FRANCE

Generali France est aujourd'hui l'un des principaux assureurs dans l'Hexagone. Le chiffre d'affaires de la compagnie, dont l'implantation en France remonte à 1832, atteint 11,9 milliards d'euros en 2017. Generali France s'appuie sur plus de 10 000 collaborateurs et agents généraux pour offrir des solutions d'assurances à 8,3 millions de clients, particuliers ou bénéficiaires de garanties dans le cadre de leur activité, ainsi que 800 000 entreprises et professionnels.

A PROPOS D'EUROP ASSISTANCE

Fondée en 1963, Europ Assistance, inventeur du concept d'assistance, accompagne plus de 300 millions de clients dans 208 pays grâce à son réseau de 750.000 prestataires agréés et ses 37 centres d'assistance. Sa mission est d'apporter aux personnes et aux entreprises des solutions adaptées à toute situation d'urgence ou de la vie quotidienne – n'importe où, n'importe quand. Europ Assistance fournit des services d'assistance routière, d'assistance et d'assurance voyages, ainsi que des services d'assistance personnelle comme l'accompagnement des seniors, la protection de l'identité numérique, la télémédecine et la conciergerie. La volonté de ses 7 530 employés est d'être l'entreprise d'assistance la plus fiable au monde.

**Vous vivez-nous veillons*

(1) 42% des français sont prêts à avoir recours à la téléconsultation - Etude BVA pour Zava, Juin 2017
(2) Ou un chargé d'assistance en horaire de nuit et le dimanche